



## Exercice 2010/2011

### Bonne résistance de l'activité : 154,5 M€

Lyon, le 27 juillet 2011

L'exercice 2010/2011 est marqué par une bonne résistance des produits des activités qui s'établissent à 154,5 M€ en repli de seulement 3,6%. Les produits des activités hors joueurs s'élèvent à 132,8 M€. L'impact financier des résultats sportifs de l'OL en Coupe d'Europe lors de la saison 2010/2011 (1/8 de finale de Champions League contre 1/2 finale la saison dernière) peut être évalué à environ 13 M€. Ceci est partiellement compensé par des produits de cessions de joueurs qui se redressent à 21,7 M€ contre 14,1 M€ en 2009/2010 mais restent inférieurs au potentiel du Groupe.

#### Ventilation par produit d'activité (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin)

En M€	30/06/2011	30/06/2010	Var. en %
Billetterie	19,0	24,8	-23,4%
Partenariats - Publicité	19,5	14,7	+32,7%
Droits TV	69,6	78,4	-11,2%
Produits de la marque	24,7	28,2	-12,4%
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>132,8</b>	<b>146,1</b>	<b>-9,1%</b>
Produits des cessions des contrats joueurs	21,7	14,1	+53,9%
<b>Total des produits des activités</b>	<b>154,5</b>	<b>160,2</b>	<b>-3,6%</b>

Sur le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice, les produits des activités hors contrats joueurs s'élèvent à 23,8 M€ (34,6 M€ au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009/2010). Les produits des cessions de contrats joueurs à 10,2 M€ correspondent essentiellement à la cession de Toulalan au club espagnol de Malaga en juin 2011.

#### Résultats sportifs de la saison 2010/2011

En Championnat de France, l'Olympique Lyonnais se classe à la 3<sup>ème</sup> place et participera en août 2011 au tour préliminaire de l'UEFA Champions League. En Champions League, l'OL a atteint les 1/8 de finale (contre le Real de Madrid).

L'équipe féminine remporte son 5<sup>ème</sup> titre consécutif de Champion de France et pour la première fois l'UEFA Women's Champions League.

L'équipe de CFA remporte son 3<sup>ème</sup> titre consécutif de Champion de France des réserves professionnelles.

## Analyse de l'activité de l'exercice

### **1. Revenus des activités hors contrats joueurs : 132,8 M€**

- Les recettes de billetterie s'élèvent à 19,0 M€ (24,8 M€ au 30 juin 2010). Lors de la saison dernière le club avait bénéficié des recettes liées au tour préliminaire et aux 1/4 et 1/2 finales de Champions League.
- Les produits de partenariats et publicité sont en hausse de 4,8 M€ et s'élèvent à 19,5 M€. L'exercice a bénéficié de l'arrivée de nouveaux partenaires tels que adidas, Groupama, MDA, Araldite, Keolis et Renault Trucks ainsi que de la pleine application du contrat de partenariat BetClic, soit une progression de 32,7%.
- Les droits TV s'élèvent à 69,6 M€ contre 78,4 M€ l'an dernier qui constituait un record historique lié essentiellement aux performances sportives en Champions League (1/2 finale, vs 1/8 de finale en 2010/2011). Les droits TV nationaux (LFP, FFF) représentent 46,6 M€ et les droits TV internationaux (UEFA) se montent à 23,0 M€.
- Les produits de la marque représentent 24,7 M€ contre 28,2 M€ l'exercice précédent. La participation aux 1/4 et 1/2 finales de Champions League lors de la saison dernière avait permis des revenus supérieurs sur les lignes de produits dérivés et de voyages. De plus, le club n'a pas pu participer à des tournées en début de saison du fait de la Coupe du Monde en Afrique du Sud.

### **2. Produits des cessions des contrats joueurs : 21,7 M€**

Les produits des cessions de joueurs s'élèvent à 21,7 M€ en hausse de 7,6 M€ et correspondent aux transferts de Mathieu Bodmer au P.S.G., Frédéric Piquionne à West Ham, Jean-Alain Boumsong au Panathinaïkos, Jean II Makoun à Aston Villa et de Jeremy Toulalan à Malaga (transfert intervenu en juin 2011 et portant sur 10 M€ + 3 M€ d'incentives potentielles), ainsi que des incentives sur cessions antérieures.

Le montant des produits de trading reste inférieur à celui enregistré historiquement par le club. Ce décalage s'explique par le fait que la période de transferts n'était pas ouverte au 30 juin 2011 dans tous les pays européens. Des transferts devraient cependant intervenir d'ici au 31 août. Ce décalage temporel dans le volume des transferts aura un impact défavorable sur les résultats de l'exercice 2010/2011 qui devraient faire apparaître un déficit légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent.

## Faits marquants du second semestre 2010/2011

### **1/ Crédit syndiqué**

Pour mémoire, la société OL SASP a conclu en mai dernier, en substitution des lignes de crédit bilatérales existantes, une ligne de crédit syndiqué de 57 M€ avec un pool bancaire de 7 banques, pour une durée de 3 ans avec une option d'extension d'un an.

## **2/ Avancement du projet Grand Stade**

Au cours du premier semestre 2011, le dossier du Stade des Lumières à Décines a connu des étapes importantes.

Le 18 janvier 2011, le Permis de Construire ainsi que l'ensemble des dossiers réglementaires ont été déposés auprès des services instructeurs.

Le 31 mai 2011, le gouvernement a publié l'arrêté d'inscription du projet Grand Stade de l'Olympique Lyonnais et de ses équipements connexes situés sur la commune de Décines Charpieu, sur la liste des enceintes sportives déclarées d'intérêt général.

Le 16 juin 2011, la ville de Lyon a été retenue par la Fédération Française de Football parmi les 11 villes qui vont accueillir l'Euro 2016. Cette décision de la FFF a placé le Stade des Lumières au cœur de l'Euro 2016.

Les enquêtes publiques concernant notamment la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Permis de Construire se sont déroulées du 14 juin au 18 juillet 2011.

## **3/ Orientations stratégiques**

Conformément à ce qui avait été annoncé en juillet 2010, le Conseil d'Administration d'OL Groupe a engagé un nombre important d'actions qui visent à réduire significativement la masse salariale du Groupe sur 2 ans. Cet engagement demeure une priorité du Groupe pour la saison 2011/2012, après une première phase de réduction sur l'exercice 2010/2011, tout en maintenant des ambitions sportives élevées.

Cette stratégie se traduit par l'intégration, comme par le passé, de 2 générations de jeunes joueurs talentueux issus du centre de formation de l'OL qui seront encadrés par des joueurs internationaux expérimentés, et sera à terme créatrice de valeur et de plus-values futures : les 6 joueurs de moins de 20 ans sélectionnés pour la Coupe du Monde en Colombie et aussi Pied, Belfodil, Koné, Novillo, Fontaine, Umtiti ... . Dans cet objectif, Rémi Garde, ancien joueur de l'OL et précédemment Directeur du centre de formation, a été nommé au poste d'entraîneur, avec le soutien de Bernard Lacombe mais aussi de l'ensemble des partenaires et du staff lyonnais.

La forte implication de la Direction Générale illustre l'objectif de développer OL Groupe autour des valeurs fondamentales et du business model qui ont fait le succès du club et ont porté l'Olympique Lyonnais aux plus hauts niveaux, sportif et économique.

## **4/ Evènement important survenu après la clôture de l'exercice**

Le projet du Stade des Lumières vient de franchir une étape déterminante avec la sélection, du Groupe VINCI (et ses filiales VINCI Concessions et VINCI Construction France), avec lesquelles a été signé le 25 juillet 2011 un protocole d'accord.

Une phase Projet va être conduite pendant une période de 6 mois environ, au cours de laquelle OL Groupe et VINCI négocieront et rédigeront le contrat de Conception-Réalisation. A l'issue de cette phase, la signature du contrat de Conception-Réalisation devrait intervenir afin de permettre le lancement de la phase construction.

Le montant du projet devrait s'élever à 381 M€ HT, comprenant le coût de construction, les frais de Maîtrise d'Ouvrage, l'acquisition du foncier, aménagement, études et honoraires (hors coût de financement). Par ailleurs, le projet Stade des Lumières sera complété par d'autres investissements portés par des partenaires extérieurs, notamment les hôtels, le centre de loisirs et les immeubles de bureaux. Le



## OL GROUPE

total des investissements privés liés au projet OL Land devrait ainsi représenter un montant global de 450 M€ HT.

Dans le cadre de ce partenariat « Privé/Privé », le Groupe VINCI s'est engagé à participer au financement sous forme de fonds propres ou quasi fonds propres, en devenant actionnaire jusqu'à une participation maximum de 49% de la société Foncière du Montout, Maître d'Ouvrage du projet. La mobilisation de l'ensemble des financements nécessaires à la réalisation du projet a été confiée à la banque LAZARD. L'accord signé le 25 juillet 2011 avec VINCI permettra d'asseoir le financement sur une base élargie et significative de montant de fonds propres.

Durant toutes les négociations, l'Olympique Lyonnais a été assisté par le Cabinet juridique américain White & Case.

La phase Projet précisera ces montants ainsi que les délais de réalisation, qui aujourd'hui fixent la date de livraison au deuxième trimestre 2014.

A ce jour, le calendrier actualisé au travers des options économiques de construction est en phase avec le planning des dessertes du Grand Stade inscrites dans le schéma global d'aménagement de l'Est Lyonnais :

- Obtention du Permis de Construire : fin 2011 – début 2012
- Signature du contrat de Conception/Réalisation : au plus tard le 30 avril 2012
- Lancement des travaux : dès signature du contrat de Conception/Réalisation
- Livraison du stade : 2<sup>e</sup> trimestre 2014

(Les chiffres publiés dans le présent communiqué sont des chiffres consolidés provisoires, estimés et non audités).

**OL Groupe**  
Laurence Morel Garrett

Tel : +33 4 26 29 67 33  
Fax : +33 4 26 29 67 13  
Email:  
dirfin@olympiquelyonnais.com  
www.olweb.fr

Marché des cotations : Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small  
CAC All-Tradable - CAC All-Share  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 5755 Services de loisirs

